

Réf: Dossier 417416

Avis de constitution

SOCIETE « OKANI AUTO »

Siège Abidjan Cocody Angré Bessikoi, non loin de la
base CIE., Lot 1999, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKANI AUTO »

Objet : vente de pièces détachées. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Bessikoi, non loin de la base CIE., Lot 1999, Ilot 120

Dirigeant(s) M KABA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03313 du 08/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42037/GTCA/RC/2025 du 08/07/2025

